

BULLETIN MENSUEL DE SOLDE : AOUT

Période du 01/08/2022 au 31/08/2022

Identifiant défense	Indice majoré	Valeur du point
9292030951	783	56,2323
Situation familiale : Marié		
Enfants ou ascendants à charge		
Fiscale : 4	Prestations familiales : 3	

M. françois madelénat

Eléments de revenu brut							
Indemnités et retenues	Période		Base	Taux	Montant	Impos. France	Pour info.
	Du	Au					
Solde							
Solde de base mensuelle	01/08/2022	31/08/2022	30,0000	122,3052	3 669,16	X	
Indemnités récurrentes							
Indemnité de résidence métropole	01/08/2022	31/08/2022	3 669,1575	0,0300	110,07	X	
Supplément familial de solde	01/08/2022	31/08/2022			284,03	X	
Indemnité pour charges militaires (ICM)	01/08/2022	31/08/2022			1 026,77		
Précompte ABATIND	01/08/2022	31/08/2022	30,0000	1,0805	-32,42	X	
Indemnité T.A.O.P.C.	01/08/2022	31/08/2022	30,0000	2,8333	85,00	X	
Ind. compensatrice de la CSG	01/08/2022	31/08/2022	30,0000	2,6622	79,87	X	
Prime qual. : certains diplômes militaires	01/08/2022	31/08/2022	3 195,8690	0,1600	511,34	X	
Remb.partiel frais protection sociale	01/08/2022	31/08/2022			15,00	X	
Régularisations							
Solde de base mensuelle	01/07/2022	31/07/2022			224,93	X	
Indemnité de résidence métropole	01/07/2022	31/07/2022			6,74	X	
TOTAL DE LA REMUNERATION AVANT COTISATIONS					5 980,49		

Cotisations et contributions sociales		Base	Taux agent	Part agent	Impos. France	Part Etat
Retenue et cotisation pour pension		3 894,0900	0,1110	-432,25	X	4 909,28
Retenue fonds de prévoyance militaire		1 026,7700	0,0200	-20,54	X	
Ret. retraite additionnelle fonction pub.		778,8174	0,0500	-38,94	X	38,94
C.S.G non déduc/rev d'act non imposables		1 008,8000	0,0920	-92,81		
C.S.G déductible (revenus d'activité)		4 867,0300	0,0680	-330,96	X	
CSG non déductible (revenus d'activité)		4 867,0300	0,0240	-116,81		
Contrib. remboursement de la dette sociale		5 875,8300	0,0050	-29,38		
Retenue et cotisation sécurité sociale						377,73
Autres contributions dues par l'employeur						303,74
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					-1 061,69	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU					4 918,80	

Impôt sur le revenu		Base	Taux	Montant	
Montant global du prélevement à la source		4 131,0300	0,0000	0,00	
Mode de paiement				Net payé en euros	
Virement principal TOULON		2 ^{ème} fraction ou délégation			
Montant : 4 918,80 EUR				4 918,80	
IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX 241					

Montants à déclarer			
Régimes d'impositions :	FR. METRO. FFCSA		
Mois	4 131,03		
Cumul annuel	30 032,48		
Pour information			
Cumul des avantages en nature			

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de solde sans limitation de durée. Vous pouvez accéder aux règles définissant le traitement algorithme à l'origine du calcul automatisé de votre solde et aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre en vous adressant à solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr. A l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la réception de la demande par l'administration compétente ou à compter de la notification du refus, vous disposez de deux mois pour saisir la Commission d'accès aux documents administratifs par courriel : cada@cada.fr ou par voie postale: TSA 50730, 75334 PARIS CEDEX 07.



DRFIP
D'
ILLE ET VILAINE

BULLETIN DE PAYE

N° ORDRE

A 21291

TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYE DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE GESTIONNAIRE INDICÉ CI-DESSOUS, RAPPElez VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION

AFFECTION			LIBELLÉ					SIRET	
GESTION POSTE		10 A328 083 X326	CMG TOULON PERSONNELS CIVILS DEFENSE					15300003900294	
IDENTIFICATION			GRADE		ENFANTS À CHARGE	ÉCH.	INDICE OU NB. D'HEURES	TAUX HORAIRE OU NBI	TEMPS PARTIEL
MIN.	NUMÉRO	CLÉ	N°DOS						
470	2 73 03 59 599 067	21	00	ADJT ADM PAL 2C A E	03	07	0370		80,00/100
CODE	ÉLÉMENTS			À PAYER			À DÉDUIRE		POUR INFORMATION
016052	TOT. ABSENCE CARENCE DU 28/06/2022			€					50,32
101000	TRAITEMENT BRUT			€			1535,37		
101050	REtenUE PC			€			184,89		
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE			€			46,04		
201793	I.F.S.E.			€			372,46		
201793	I.F.S.E. DU 28/06/2022 CAR			€			-12,42		
202209	IND. COMPENSATRICE CSG			€			15,92		
202209	IND. COMPENSATRICE CSG DU 28/06/2022 CAR			€			-0,53		
202314	COMPLT TRAIT. INDICIAIRE			€			203,70		
202314	COMPLT TRAIT. INDICIAIRE DU 28/06/2022 CAR			€			-6,56		
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE			€			49,32		
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE			€			139,75		
401501	C.R.D.S.			€			10,28		
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			€			78,05		
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE			€			7,44		
403801	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE			€			4,46		
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON			€			144,19		
411050	CONTRIB.PC			€			1237,23		
411058	CONTRIBUTION ATI			€			4,76		
501080	COT SAL RAFP			€			14,86		
501180	COT PAT RAFP			€			14,86		
554500	COT PAT VST MOBILITE			€			26,01		
604958	PREC. CARENCE REM. PR.			€			48,86		
604959	PREC. CARENCE IND. RESID.			€			1,46		
604972	TRANSFERT PRIMES / POINTS			€			11,91		
				€					
011100	NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			€			1692,65		
558000	IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE (TAUX PERSONNALISE 0,00%)			€			0,00		
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					
				€					

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE	€ 3608,75	TOTAUX DU MOIS	€ 2153,98	€ 461,33	€ 1517,00
2 73 03 59 599 067 21	COÛT TOTAL EMPLOYEUR	NET À PAYER	1 692,65 €	TOTAL CHARGES PATRONALES	

BASE SS DE L' ANNÉE	BASE SS DU MOIS
€	€ 1 486,51
MONTANT IMPOSABLE DE L' ANNÉE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 13 984,94	€ 1 752,25

MME MADELEENAT ODILE

COMPTABLE ASSIGNATAIRE

DRFIP 035

MIS EN PAIEMENT LE

25 AOUT 2022

VIRÉ AU COMPTE N°

3030 9300 05

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



2D-DOC